

LETRE OUVERTE DU COMITÉ AUDIN A L'EX -GÉNÉRAL SALAN

Monsieur,

NOUS comprenons fort bien les raisons qui vous ont empêché d'adresser au Comité Maurice Audin copie de votre lettre au colonel Debrosse. Le nom de Maurice Audin doit sûrement évoquer en vous un souvenir. Vous avez certainement raison de protester contre la torture et, tout en réservant notre opinion en l'absence de documents contrôlables sur les faits que vous indiquez, nous ne considérons pas comme invraisemblable que des Européens aient été récemment torturés en Algérie. Notre protestation contre la torture ne tient compte ni des races ni des nationalités; la vôtre, Monsieur, est une farce déshonorante. Avez-vous donc ignoré, vous, général commandant en chef en Algérie du 13 novembre 1956 au 12 décembre 1958, que c'est alors qu'une nouvelle Gestapo, et qui plus est une Gestapo essentiellement militaire, s'est créée sous votre responsabilité ? Certes, les autorités civiles (MM. Bourgès-Maunoury, Lacoste, Lejeune) vous ont alors couvert. Vous ne vous en apercevez pas moins bien tard que la torture est cette « barbarie dont une partie de l'armée risque de porter à tout jamais la honte ». Elle la porte déjà, et vous le premier.

De tous les colonels, capitaines et lieutenants, et ils sont nombreux, contrairement à ce que vous dites, qui composaient l'Etat-Major de cette nouvelle Gestapo, une partie est restée dans l'armée où rien ne les empêche de continuer à torturer comme vous le leur avez appris ; d'autres : les ex-colonels Argoud, Broizat, Godard, déserteurs, contumaces et plastiqueurs, sont aujourd'hui à vos côtés et l'on veut croire qu'ils partagent votre indignation ; d'autres enfin, MM. Trinquier, Faulques et La Bourdonnaye, ont vendu ou tenté de vendre leur patriotisme au Katanga.

Un fait vous console, dites-vous, c'est que ces tortionnaires soient d'origine étrangère. Nous n'avons pas eu cette consolation, bien que vous ayez aussi employé quelques étrangers. Quand le légionnaire allemand Feldmayer torturait Européens et Musulmans, hommes et femmes, à la villa Susini, sous les ordres du capitaine français Roger Faulques, que faisiez-vous alors, Monsieur ? Sans doute votre conscience était-elle moins exigeante pour des tortures appliquées principalement à des Musulmans ?

Vous n'avez pas voulu témoigner à Lille où nous vous avons fait citer. Vous auriez pu alors produire le rapport sur l'affaire Audin, que vous avait adressé votre conseiller juridique le colonel Gardon, aujourd'hui général et directeur de la Justice Militaire. Evidemment vous pouviez difficilement témoigner contre le journaliste Georges Ras, qui est maintenant sous vos ordres au sein de l'O.A.S.

Les Français sont trop au courant des crimes que vous avez couverts quand vous ne les avez pas ordonnés, pour être trompés par vos hypocrites protestations. C'est un crime, dites-vous, de faire couler le sang français ? N'êtes-vous pas le chef d'une organisation de plastiqueurs et de tueurs ? Et si vous considérez la torture comme un crime, de combien de crimes êtes-vous chargé ?

Nous nous élevons énergiquement contre la carence de la justice à l'égard des tortionnaires militaires, contre son indulgence à l'égard des comploteurs et plastiqueurs. Vous n'êtes que des criminels de droit commun, malheureusement pourvus de larges complicités.

Comptez, Monsieur, sur notre inlassable résolution à continuer une campagne contre les tortures, à laquelle vous apportez si tardivement votre contribution. N'ayez crainte, les noms des tortionnaires sont connus (et nous doutons fort que le colonel Debrosse figure parmi eux). Nous comptons qu'ils seront un jour châtiés, et vous avec eux, qui n'êtes certes pas l'un des seuls, mais l'un des principaux responsables de l'emploi de la torture en Algérie.